

Description du mandat

Secteur de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire

La Direction de l'enseignement à la maison est à la recherche de personnes-ressources ayant une connaissance des pédagogies diversifiées pour faire le suivi de l'enseignement prodigué aux enfants dispensés de l'obligation de fréquenter une école parce qu'ils reçoivent un enseignement à la maison.

Les personnes-ressources recherchées auront pour mandat de s'approprier les orientations ministérielles en matière d'enseignement à la maison tout en développant une expertise professionnelle pour le suivi et l'accompagnement des parents qui font cet enseignement; de voir à ce que l'enfant reçoive un enseignement approprié qui favorise le développement de son plein potentiel et sa réussite éducative; et de voir au suivi régulier des activités d'enseignement à la maison, et ce, conformément à la Loi sur l'instruction publique et au Règlement sur l'enseignement à la maison. Plus précisément, ces personnes devront :

- évaluer les projets d'apprentissage soumis par les parents pour amorcer leur enseignement à la maison pour instruire leur enfant à domicile;
- soutenir les parents qui le requièrent dans l'élaboration d'un projet d'apprentissage qui respecte le Règlement sur l'enseignement à la maison;
- soutenir les parents en cas de difficultés dans la mise en œuvre du projet d'apprentissage approuvé par le Ministère;
- examiner les bilans de progression des enfants recevant un enseignement à la maison;
- évaluer les portfolios des enfants recevant un enseignement à la maison, qui pourront être soumis au Ministère;
- informer les parents des normes et modalités relatives aux épreuves ministérielles et à la sanction des études, selon le projet d'apprentissage soumis;
- répondre aux questions des parents et partager des réponses qui peuvent être utiles dans le développement de l'expertise en matière d'enseignement à la maison;
- contribuer à la rédaction d'outils et de guides en matière d'enseignement à la maison avec l'équipe ministérielle.

Les activités relatives à l'enseignement à la maison exigent des personnes-ressources un fort niveau d'éthique et d'intégrité et une posture ministérielle adéquate au regard de ce type d'enseignement, dans l'esprit de la Loi sur l'instruction publique et du règlement sur l'enseignement à la maison. Les personnes recherchées doivent détenir un permis de conduire valide pour effectuer certaines activités de suivi en enseignement à la maison.

Les personnes-ressources devront se soumettre aux modalités en matière d'antécédents judiciaires.

Profil recherché

Formation requise	Baccalauréat en sciences de l'éducation Atout : détenir une autorisation d'enseigner (enseignement primaire ou secondaire)
Habilitéte essentielle	Habilitéte à soutenir une diversité de parents et d'enfants en tenant compte de leurs valeurs et des obligations en matière d'enseignement à la maison
Années d'expérience requises	Cinq années d'expérience Atout : expérience en enseignement à la maison ou dans le développement d'outils pédagogiques
Domaines d'activité	Enseignement, conseil pédagogique, services complémentaires (ex. : travail social, orthopédagogie, psychoéducation, engagement communautaire)
Autres	Atout : habilitéte à intervenir en anglais pour soutenir la clientèle anglophone

Durée du contrat

La durée maximale d'un contrat est de trois ans en vertu de la Directive concernant l'engagement sur une base de prêt de services du personnel des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Lieu de travail

600, rue Fullum à Montréal, ou 1035 rue de La Chevrotière à Québec

Information supplémentaire

Joindre : M. Christian Rousseau, directeur général des ressources et des encadrements pédagogiques, 514 787-3582, poste 5101